



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8181^e séance

Mercredi 14 février 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan De Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en anglais*) : Je suis venu à New York pour dire au Conseil de sécurité en personne – même si j'aurais pu le faire par vidéo, comme cela a été le cas maintes fois par le passé – que le Secrétaire général est gravement préoccupé par l'escalade de la violence en Syrie, et pour exhorter le Conseil à se concentrer sur la réduction des violences et la voie politique à suivre afin de pleinement mettre en œuvre la résolution 2254 (2015).

Nous avons constaté une intensification du conflit aussi inquiétante que dangereuse, tant à l'intérieur des zones de désescalade créées par les garants d'Astana qu'à l'extérieur. Nous avons constaté qu'une concurrence pour la conquête de territoires dans les provinces d'Edleb et de Hama s'était progressivement remise en place. Nous avons vu de lourdes frappes aériennes pilonner sans relâche le nord-ouest du pays et la Ghouta orientale assiégée, y compris aujourd'hui. Le nombre de civils tués atteint des proportions effroyables – il y aurait ainsi eu plus de 1 000 morts rien qu'au cours de la première semaine de février – et des frappes continuent d'être lancées contre des hôpitaux, des écoles et des marchés. Il y a eu plusieurs allégations d'attaques au chlore, dans la Ghouta, à Edleb et plus récemment à Afrin également. Nous ne pouvons vérifier ces allégations de manière indépendante, mais de tels actes, s'ils sont confirmés, sont odieux et ne doivent pas rester impunis.

En à peine deux mois, 320 000 personnes ont été déplacées par les combats qui sévissent à Edleb – une zone qui accueille déjà plus de 1,2 million de personnes

déplacées. Hay'at Tahrir el-Cham – le Front el-Nosra – est actif à Edleb. Nous avons également reçu des informations faisant état de tirs intenses d'obus de mortier jusque dans les zones résidentielles de Damas, qui auraient fait des morts et des blessés parmi la population civile, endommagé les infrastructures, notamment des ambassades, et dont certains seraient tombés près de l'hôtel dans lequel réside le personnel des Nations Unies.

Le conflit déborde également des frontières de la Syrie dans plus d'une direction, et les interventions militaires de multiples parties se sont intensifiées. Au cours des dernières semaines, un nouveau conflit transfrontières a éclaté à Afrin dont on n'entrevoit pas la fin. Des échanges de tirs ont été signalés entre des forces turques et des forces du Gouvernement syrien à Edleb, et entre la coalition dirigée par les États-Unis et des forces favorables au Gouvernement syrien dans la vallée de l'Euphrate, et ils ont fait de nombreuses victimes. Un avion russe a été abattu alors qu'il survolait le nord de la Syrie et son pilote a été tué. Le week-end dernier, Israël a signalé qu'un drone iranien avait pénétré dans l'espace aérien israélien, ce que l'Iran a nié; que des avions israéliens avaient frappé des cibles à l'intérieur de la Syrie; qu'un avion israélien avait été abattu par des canons antiaériens du Gouvernement syrien; et qu'Israël avait effectué des frappes à grande échelle contre le système de défense aérienne de la Syrie et des cibles iraniennes. En bref, nous observons des événements qui soulèvent des questions quant à la viabilité des mesures de désescalade d'Astana, dans lesquelles nous plaçons beaucoup d'espoir, et menacent la stabilité régionale.

Je suis Envoyé spécial pour la Syrie depuis quatre ans, et la situation est plus violente, inquiétante et dangereuse qu'à tout autre moment depuis le début de mon mandat. Je réitère avec force l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties concernées en Syrie, dans la région et au-delà afin qu'elles apaisent la situation immédiatement et sans conditions, et j'exhorte toutes les parties prenantes, y compris les garants d'Astana, à user de leur influence pour faire baisser le niveau de violence. Il importe également de maintenir les mesures de désescalade d'Amman dans le sud.

Non seulement des civils syriens sont tués et déplacés en masse, plus encore qu'auparavant, mais ils sont également privés de l'aide humanitaire dont ils ont besoin. Pas un seul convoi humanitaire des Nations Unies ne s'est rendu dans une zone assiégée depuis le 28 novembre, il y a deux mois et demi. La semaine dernière, avec le Conseiller spécial, M. Jan Egeland, j'ai averti

le Groupe de travail sur l'accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie, basé à Genève, d'une incapacité collective à mettre en place une action humanitaire efficace. J'ai alors demandé aux Coprésidents – la Fédération de Russie et les États-Unis – et aux autres États de prendre des mesures d'urgence pour garantir un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux zones assiégées et difficiles d'accès en particulier.

Des consultations urgentes sont en cours à Genève. Aucun résultat concret n'en est ressorti pour le moment, hormis le convoi que j'ai mentionné précédemment. Il est urgent d'apaiser la situation pour protéger les civils, d'évacuer les malades et les blessés – en particulier les enfants malades – et de permettre l'acheminement d'une aide humanitaire vers les 390 000 personnes qui résident dans des zones assiégées et difficiles d'accès. Il y a quelques minutes, nous avons appris que 7 200 résidents de Nachabiyé, qui est assiégée, ont reçu une livraison partielle aujourd'hui. C'est un fait encourageant, mais il convient de rappeler qu'ils représentent à peine 2 % des 390 000 personnes qui vivent dans des zones assiégées. Il faut que l'assistance humanitaire soit plus soutenue.

D'autre part, nous ne devons jamais oublier – comme l'a souligné la population en Syrie – la nécessité de prendre des mesures concrètes pour faire libérer les détenus et les victimes d'enlèvement, et pour rendre publiques les informations relatives aux personnes disparues depuis mars 2011. L'ONU ne laissera rien au hasard et restera saisie de cette question, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous rappelons également aux garants d'Astana qu'ils se sont engagés en décembre à créer un groupe de travail. Nous les exhortons à mettre en œuvre cette initiative importante dès leur prochaine réunion. Non seulement la situation actuelle en Syrie menace les mesures de désescalade et la stabilité régionale, mais elle mine également les efforts visant un règlement politique. Pourtant, nous ne nous laisserons pas dissuader de poursuivre le processus de Genève, qui représente le seul parcours viable vers le règlement recherché par le Conseil.

Les membres se rappelleront qu'en décembre 2017, j'ai fait un exposé au Conseil (voir S/PV.8142) dans lequel j'ai énuméré un certain nombre de paramètres et d'observations concernant les corbeilles 2 et 3 du programme – les processus constitutionnel et électoral. Par la suite, les 25 et 26 janvier, j'ai convoqué une réunion extraordinaire du neuvième cycle des pourparlers inter-syriens à Vienne, axée spécifiquement sur la corbeille

constitution. À l'issue de consultations intensives avec les parties syriennes et les États clefs, j'ai publié une déclaration finale au sujet de la création d'une commission constitutionnelle, et j'ai souligné que l'accord final concernant la composition et le mandat de cette commission devait être conclu à Genève.

De son côté, la Fédération de Russie, qui avait invité le Secrétaire général, également au nom de la Turquie et de l'Iran, à participer au congrès pour le dialogue national syrien à Sotchi, a affirmé que les résultats obtenus à Sotchi seraient présentés à Genève en guise de contribution aux pourparlers intersyriens dirigés par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Le Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, le Secrétaire général et moi-même avons tenu des consultations intensives concernant cet arrangement. À Vienne et au-delà, j'ai également maintenu à ce moment-là des contacts étroits avec un certain nombre d'autres États.

En conséquence, le Secrétaire général m'a demandé de faire le déplacement jusqu'à Sotchi. Le Congrès s'est déroulé sur une journée, le 30 janvier. J'ai assisté à la déclaration liminaire du Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov. De hauts-responsables turcs, iraniens et d'autres États étaient également présents. Après cela, tous les acteurs internationaux ont quitté la réunion pour permettre aux Syriens de s'entretenir. Seul l'envoyé spécial présidentiel de la Russie pour la Syrie, M. Lavrientev, est resté dans la salle pour modérer le débat, tâche dont il s'est acquitté avec efficacité aux côtés de personnalités syriennes et d'un présidium de Syriens. J'ai par la suite été officiellement informé par les organisateurs de l'adoption de l'accord final, et j'ai été mis au courant de son contenu. Cet accord a été publié sur le site Web du Ministère des affaires étrangères de la Russie, en arabe, russe et anglais, comme le Ministre Lavrov l'a confirmé publiquement hier après sa rencontre avec le Ministre belge des affaires étrangères à Moscou.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, cette déclaration finale épouse une vision d'avenir pour tous les Syriens en Syrie – comme le reflètent les 12 principes de base pour une coexistence entre Syriens issus des pourparlers de Genève dirigés par l'ONU qui se sont déroulés en novembre dernier. La déclaration finale adoptée à Sotchi stipule qu'une commission constitutionnelle doit être mise en place et qu'elle doit, au minimum, inclure le Gouvernement; des représentants de l'opposition qui participent aux pourparlers intersyriens, facilités par l'ONU à Genève; des experts, des

représentants de la société civile, des indépendants, des chefs tribaux et des femmes syriens. La déclaration finale souligne qu'il faut garantir une représentation adéquate des composantes ethniques et religieuses de la Syrie. Elle stipule clairement que l'accord final sur le mandat, les pouvoirs, les règles de procédure et les critères de sélection des membres de la commission constitutionnelle doivent être déterminés à Genève, et elle fait appel à l'Office des Nations Unies à Genève à cet égard.

Compte tenu de cette déclaration finale importante, j'ai participé à la clôture du Congrès pour m'en féliciter et confirmer que l'ONU avait l'intention d'agir rapidement et en conséquence pour contribuer à la définition de tous les aspects relatifs à un comité constitutionnel, en vue de sa mise en place à Genève. En outre, devant le Congrès, tout comme devant le Conseil de sécurité aujourd'hui, j'ai rappelé publiquement que le Conseil avait donné pour mandat à l'Office des Nations Unies à Genève d'arrêter un calendrier et des modalités pour l'élaboration d'une nouvelle constitution dans le cadre de la résolution 2254 (2015). La Fédération de Russie nous a assuré qu'elle mettrait tout en œuvre pour obtenir du Gouvernement syrien qu'il apporte son plein appui aux conclusions du Congrès de Sotchi, auquel ont participé de nombreux représentants du Gouvernement syrien. Je prends également note du fait que la Commission syrienne de négociation – c'est-à-dire tous les éléments de l'opposition désignés nommément dans la résolution 2254 (2015) – a publié une déclaration publique qui dans l'ensemble est favorable à la création d'un comité constitutionnel à Genève, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la tenue des réunions de Vienne et de Sotchi, qui sont toutes deux importantes, j'ai mené des consultations intenses sur la création d'un comité constitutionnel. Jusqu'à présent, j'ai eu des discussions préliminaires à Genève avec des représentants du Gouvernement syrien, de la Commission syrienne de négociation et de plusieurs autres gouvernements. Mon équipe est en contact avec un large éventail de femmes et d'hommes syriens, et je continue d'examiner attentivement les candidatures au comité constitutionnel, dont l'idée a été lancée à Sotchi, et d'autres contributions pertinentes. Je continue également d'œuvrer à l'organisation de nouveaux pourparlers intersyriens officiels afin de faire des progrès en ce qui concerne les quatre volets du processus politique de Genève, conformément à la résolution 2254 (2015). Je suis particulièrement conscient de la nécessité de donner la priorité, plus que jamais, à la création d'un environnement sûr, calme et

neutre en vue du lancement d'un processus constitutionnel et de la tenue d'élections présidentielle et parlementaires sous la supervision de l'ONU, conformément à la nouvelle constitution, tel qu'envisagé dans la résolution 2254 (2015). Si Dieu le veut, de New York, je vais me rendre à Munich, où je vais m'entretenir avec le Secrétaire général et retrouver un certain nombre de ministres et d'autres hauts fonctionnaires à la Conférence de Munich sur la sécurité.

Voici l'essentiel de ma déclaration. Je compte battre le fer tant qu'il est chaud pour faire avancer le processus de Genève, en consultation avec toutes les parties prenantes. Pour ce faire, il faut que tous les membres du Conseil de sécurité – c'est-à-dire le Conseil dans son ensemble – et tous ceux qui ont de l'influence sur les parties syriennes, notamment les garants du processus d'Astana, concentrent leurs efforts sur trois aspects principaux, entre autres choses. Premièrement, ils doivent œuvrer en faveur de la désescalade, de la protection des civils et de l'accès humanitaire. Deuxièmement, ils doivent apporter leur appui à l'Office des Nations Unies à Genève pour que la déclaration finale de Sotchi puisse entrer en vigueur dans le cadre de la résolution 2254 (2015). Troisièmement, ils doivent apporter leur assistance à l'ONU pour faciliter le processus politique en vue de la pleine application de la résolution 2254 (2015), notamment pour que des progrès concrets soient réalisés en ce qui concerne le volet visant à promouvoir un environnement sûr, calme et neutre.

Plus que jamais, le peuple syrien et l'ONU ont besoin du soutien du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie Staffan de Mistura de son exposé et de tous les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique au conflit en Syrie. Les États-Unis appuient pleinement son initiative de rassembler de nouveau les parties à Genève et de lancer le processus de mise en place d'un nouveau comité constitutionnel conformément à la résolution 2254 (2015). Toutefois, nous n'allons pas parvenir à la paix si la situation sur le terrain continue de se détériorer, ce qui entraîne de graves risques pour la sécurité de toute la région.

Au cours de cette semaine, dans le sud de la Syrie, des milices soutenues par l'Iran ont lancé un drone

en territoire israélien. C'est un acte flagrant et injustifié de surenchère. Une fois de plus, l'Iran a agi comme à son habitude : il a pris le risque de provoquer un conflit et a testé la volonté de ses voisins et de ses opposants de résister à son agression. À juste titre, Israël a pris des mesures pour se défendre. Les États-Unis seront toujours aux côtés de son allié lorsque celui-ci sera confronté à des actes de provocation de la part de l'Iran, du Hezbollah ou du régime d'Assad. Cet incident met en lumière la réalité actuelle en Syrie. Nous constatons que certains acteurs s'engagent dans un jeu dangereux en repoussant toujours les frontières au lieu d'agir de manière responsable et de s'engager en faveur de la paix.

La semaine dernière, sans aucune justification, les forces pro-régime ont lancé une attaque contre les Forces démocratiques syriennes et les conseillers de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant. Il s'agissait d'une attaque de grande envergure impliquant des chars, de l'artillerie et des combattants en grand nombre. La Coalition a repoussé l'attaque en légitime défense, et les États-Unis se réservent toujours le droit d'agir en légitime défense. Cependant, cette attaque atteste de l'inconscience des combattants pro-régime. Les parties sur le terrain doivent adhérer à tous les mécanismes mis en place pour réduire les risques de collision et mettre tout en œuvre pour prévenir des incidents similaires.

Le régime d'Assad sert désormais de couvert à l'Iran, au Hezbollah et à leurs alliés, qui veulent promouvoir leurs desseins irresponsables et dangereux au Moyen-Orient. Sur tous les champs de bataille, nous constatons la présence de combattants importés par l'Iran du Liban, de l'Iraq et de l'Afghanistan. Quand le régime d'Assad affame des civils dans la Ghouta orientale ou bombarde des écoles et des hôpitaux à Edleb, des conseillers iraniens et du Hezbollah participent directement à la commission de ces atrocités. Bien entendu, cet appui au régime d'Assad n'a rien de nouveau, mais le lancement de ce drone au cours de cette semaine a été un rappel à la réalité pour nous tous. L'Iran et le Hezbollah ont l'intention de rester en Syrie. Quand on examine la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient, une chose est sûre : quand l'Iran et le Hezbollah arrivent quelque part, l'instabilité s'ensuit.

Par conséquent, lorsque nous parlons de paix en Syrie, nous devons faire face à la réalité de ce qui se passe sur le terrain. Il faut instaurer la paix en Syrie de toute urgence. Nous le savons tous. Toutefois, nous ne pouvons pas exprimer notre appui à la paix, d'une

part, et faire abstraction du fait que le principal soutien du terrorisme au Moyen-Orient et ses milices terroristes sont en train de s'incruster, d'autre part. Alors que nous parlons de paix à l'ONU, les combats s'intensifient. Dans la majorité des cas, cette violence frappe les zones dites de désescalade. La Russie était censée garantir le respect de ces zones de désescalade pour faire avancer le processus politique, mais il faut aussi dire que la Russie était censée garantir l'élimination de toutes les armes chimiques du territoire syrien. Nous constatons plutôt que le régime d'Assad continue de bombarder, d'affamer et – c'est vrai – de gazer les civils.

Tous les membres du Conseil savent ce qu'il faudra faire pour instaurer la paix en Syrie. Il y a plus de deux ans, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015), qui met en place un cadre visant à mettre fin à la guerre. Les États-Unis sont attachés à la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Le Président Trump et le Président Poutine l'ont également réaffirmé lors de leur rencontre au Viet Nam en novembre 2017. Nous savons en outre qu'il faut organiser des pourparlers de paix. Il ne fait aucun doute que le processus de Genève et le processus politique mené par les Nations Unies sont le seul et unique moyen légitime de parvenir à une solution politique en Syrie. L'Envoyé spécial, M. De Mistura, a parlé de la création d'un comité constitutionnel, et il doit être pleinement habilité à le faire. Aucune partie ne doit avoir un droit de veto sur les décisions de l'ONU concernant la composition du comité constitutionnel. Toutefois, il est difficile de voir comment un processus de paix pourra avancer pendant que le régime d'Assad continue de lancer des attaques contre le peuple syrien et que l'Iran et le Hezbollah s'enracinent dans le pays. En fin de compte, force est de reconnaître que le régime d'Assad ne veut pas la paix, à moins que ce ne soit sous ses conditions – une paix où tous ceux qui en Syrie s'opposent à ce régime sont assassinés, torturés, affamés, emprisonnés ou contraints à fuir le pays. Par conséquent, si nous voulons que le processus de Genève fonctionne, nous devons voir un changement. Parce qu'elle compte parmi les principaux appuis d'Assad, la Russie peut contribuer à changer ce comportement. Elle peut pousser le régime à s'engager à rechercher une paix véritable en Syrie, une paix qui aide le peuple syrien, une paix qui contribue à garantir la sécurité de la région. Il est temps que la Russie use de cette influence.

La route qui conduit à la paix s'ouvrira lorsque toutes les parties cesseront de se provoquer les unes les autres et choisiront de s'engager dans une voie

responsable. Le chemin est clair : suivre la résolution 2254 (2015), appuyer Genève et, surtout, inciter le régime d'Assad à faire ce qu'il ne veut manifestement pas faire. Si nous nous rassemblons autour de ces objectifs, nous parviendrons à instaurer une paix réelle en Syrie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. De Mistura de son exposé. C'était très intéressant d'entendre son évaluation des résultats du Congrès sur le dialogue national syrien, organisé à Sotchi les 29 et 30 janvier. Sa participation au nom de l'ONU a conféré une importance particulière à cet événement. Le Congrès a été un succès et a permis de franchir une nouvelle étape importante vers le rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie. Il y a désormais une réelle perspective de relancer un dialogue intersyrien pacifique. Pour la première fois, nous avons pu réunir dans une même salle plus de 1 500 représentants de la majorité des forces internes et de nombreux mouvements d'opposition à l'étranger. Bien qu'aucun dirigeant du groupe de négociation de l'opposition syrienne formé à Riyad n'était présent en tant que tel à Sotchi, un tiers de ses membres sont néanmoins venus à titre personnel. Cette représentation sans précédent correspond à la vision du Conseil de sécurité, selon laquelle les Syriens eux-mêmes doivent décider de l'avenir de leur pays, sans se soumettre à aucun diktat de l'extérieur.

Les participants au Congrès ont réaffirmé leur attachement à un règlement sous les auspices de l'ONU sur la base de la résolution 2254 (2015) et ont pris des décisions concrètes. Le document final contient 12 principes pour la future structure de gouvernement de la nouvelle Syrie. Il a été élaboré avec la médiation de l'ONU. Les Syriens sont convenus de mettre en place un comité constitutionnel et ont prié le Secrétaire général de demander à M. De Mistura d'aider à l'organisation des travaux préparatoires à la réforme constitutionnelle et de faciliter un accord final sur la composition et les pouvoirs du comité. Nous espérons que ce processus sera mené dans la transparence et que la médiation de l'ONU tirera le meilleur parti possible de l'accord auquel sont parvenus les participants syriens à Sotchi. Toutefois, une chose est claire, et c'est le postulat dont nous partons, c'est que les décisions sur chaque question touchant à la structure de gouvernement, y compris le volet constitutionnel, seront prises par les Syriens eux-mêmes, sans aucune pression externe et sans que les principes et les projets soient rédigés en leur nom ou à leur place. En outre, dans le cadre du Congrès, les

Syriens ont également demandé à la communauté internationale de les aider à surmonter la crise et à reconstruire l'économie de la Syrie.

La Russie continuera d'appuyer les pourparlers intersyriens à Genève. Nous regrettons la position de certains pays qui ont dissuadé certains membres de l'opposition syrienne de se rendre à Sotchi. Ce petit groupe poursuit ses activités pas franchement constructives en publiant des documents préparés en petit comité anticipant sur l'issue des pourparlers de Genève sur la future structure politique en Syrie, ce qui est contraire à la résolution 2254 (2015). Les 12 principes que j'ai mentionnés représentent la seule base pour débattre des questions liées à la réforme constitutionnelle, telles qu'elles ont été convenues par les Syriens à Genève, approuvées à Sotchi et réaffirmées dans la déclaration finale du Congrès, que nous faisons distribuer ce jour en tant que document officiel du Conseil de sécurité. Le principe le plus fondamental reste le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie, de la non-ingérence dans ses affaires intérieures, ainsi que du droit du peuple syrien de décider de son avenir en toute indépendance.

Nous ne cachons pas que nous sommes préoccupés par l'attitude irrespectueuse de certains acteurs internationaux et régionaux à l'égard de la question de la souveraineté syrienne. Elle s'est manifestée de façon extrêmement inquiétante, ces derniers temps. Il importe de comprendre qu'une telle attitude ne contribuera pas à normaliser la situation en Syrie ou dans l'ensemble de la région, et qu'elle exacerbe au contraire le conflit et éloigne les perspectives d'un règlement politique. Parallèlement, les volets humanitaire et chimique de la question syrienne ont également attisé les passions, comme cela a été très visible après le succès du Congrès de Sotchi. Comme d'habitude, de puissantes sources de désinformation sont à l'oeuvre. Aujourd'hui même, la délégation des États-Unis a formulé de nouvelles allégations sans fondement contre la Syrie et la Russie.

On exige toujours quelque chose de la Russie. Nous, nous n'exigerons rien, mais nous voudrions demander à nos partenaires des États-Unis et aux autres partenaires de la Coalition qui ont une influence sur les membres de l'opposition de les persuader de cesser les hostilités et de s'abstenir de provoquer une nouvelle escalade. À propos, nous avons une opinion différente sur ce qui s'est passé dans l'est de la Syrie entre les forces de la Coalition et les forces progouvernementales. Il s'agissait d'une attaque non provoquée. Nous avons déjà dit

pendant les consultations que les caractéristiques et les causes de la crise humanitaire en Syrie diffèrent selon les régions. Les raisons sont spécifiques à chaque région, et doivent être abordées au moyen d'une approche différenciée. Et je ne me donnerai même pas la peine de m'attarder sur les allégations sans fondement selon lesquelles Damas aurait utilisé des armes chimiques.

Je ne saurais croire qu'il existe encore des forces qui cherchent à torpiller les progrès vers un règlement politique au nom d'intérêts géopolitiques douteux. Je pense que M. De Mistura sera d'accord avec nous pour dire que ce dont le peuple syrien et les médiateurs de l'ONU ont besoin aujourd'hui, c'est de l'appui de tous. Tout recul aurait des conséquences fâcheuses.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de faire l'éloge du travail effectué par l'ONU et, en l'occurrence, par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, qui vient de nous faire une description minutieuse du cours des événements en Syrie. L'exposé que nous a présenté M. De Mistura est très alarmant et préoccupant. Mille civils morts en une semaine, 1 200 déplacés, des bombardements dans des zones résidentielles à Damas, il y a en effet de quoi être vivement inquiet.

L'aggravation de la violence perturbe la vie de millions de citoyens syriens, entraînant un grand nombre de victimes et des déplacements en masse, mais elle est également préjudiciable à notre grand engagement politique et humanitaire commun. La situation en Syrie se détériore rapidement. Les civils souffrent des conséquences de la crise politique, et dans ce scénario de chaos, ce qui est sûr, c'est que nous sommes face à une nouvelle catastrophe humanitaire de grande envergure.

La République de Guinée équatoriale réaffirme qu'il importe que les parties au conflit respectent strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international. Les actions des parties nationales et internationales doivent toujours s'inscrire dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité. À cet égard, la résolution 2254 (2015) du Conseil exhorte les belligérants à prendre des mesures pour promouvoir le rétablissement d'une paix durable.

Les agissements des belligérants qui empêchent l'accès à l'aide humanitaire représentent une violation claire des normes du droit international. Puisqu'il s'agit d'un conflit armé non international, les obstacles à l'aide humanitaire portent atteinte à la dignité des personnes,

d'après les dispositions de l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève de 1949, ainsi que du protocole additionnel II, du 8 juin 1977. Il convient de préciser que le fait de diriger des attaques contre le personnel, les installations, le matériel, les unités ou les véhicules employés dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire est considéré comme un crime de guerre selon le Statut de Rome, que ce soit dans le contexte d'un conflit armé international ou dans celui d'un conflit armé non international.

De même, nous nous associons à la requête formulée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en demandant la cessation immédiate des hostilités, afin d'assurer la fourniture de l'aide humanitaire à Afrin, à Raqqa, à Edleb, dans la Ghouta orientale, à Fouaa, à Kafraya et dans le camp de Roukban, des zones assiégées par des groupes armés où l'ampleur de la violence est très critique.

La République de Guinée équatoriale préconise toujours une solution négociée aux problèmes, quelle que soit la complexité de la situation. Pour parvenir à l'accord politique voulu, il faudra inéluctablement passer par des négociations directes, franches et inclusives, et c'est ce que prône la Guinée équatoriale. C'est pourquoi notre gouvernement se félicite de la tenue à Vienne de pourparlers de paix sur la question syrienne et se réjouit que, pour la première fois depuis le début du conflit en 2011, 1 500 représentants syriens de toutes origines et confessions et de presque toutes les opinions politiques se sont réunis dans le cadre du Congrès du dialogue national syrien, tenu à Sotchi à la fin du mois de janvier dernier.

Bien qu'elle ait été critiquée par certains pays, la conférence de Sotchi a eu la particularité d'être guidée, réorientée et encadrée par l'Organisation des Nations Unies. En effet, la participation à cette rencontre intersyrienne de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. De Mistura, a permis la création d'une commission constitutionnelle. À présent, il convient de déployer tous les efforts nécessaires pour garantir le fonctionnement effectif de cette commission. La Guinée équatoriale félicite les participants de leurs efforts faits pour dialoguer au moyen de négociations directes et inclusives, et souhaite que les décisions prises à Sotchi permettent de donner un nouvel élan aux négociations de Genève sur la situation politique et humanitaire en Syrie, tenues sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Malgré tous ces efforts, il est indispensable de nettoyer le pays des activités terroristes. Cela doit être une priorité de la communauté internationale, car la présence de terroristes complique énormément la réalisation d'une solution pacifique et définitive du problème syrien.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance d'information, et nous remercions M. Staffan de Mistura de son exposé très complet. Nous saluons son travail intense et toujours prudent, et nous lui exprimons notre détermination à contribuer de façon positive au succès de son action.

Tout d'abord, nous devons exprimer notre vive préoccupation à l'égard des interventions nouvelles et récentes d'acteurs régionaux et de l'escalade du conflit en Syrie, qui constitue une menace supplémentaire contre la paix et la sécurité au Moyen-Orient et qui doit nous amener à réaffirmer la nécessité de mettre fin à ce conflit. Il est nécessaire, en particulier, de mettre un terme aux souffrances de la population civile en Syrie et aux violations graves et constantes du droit international et du droit international humanitaire, y compris l'emploi d'armes chimiques.

Premièrement, face à cette situation, il est urgent, maintenant plus que jamais, d'avancer dans le processus politique. Le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et la résolution 2254 (2015) doivent continuer de guider nos efforts. Il n'existe pas de solution militaire au conflit. Dans cette veine, nous nous félicitons que les parties aient axé leurs pourparlers les plus récents sur les questions de fond, telles que la tenue d'élections sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies et la question relative à la Constitution.

Nous devons néanmoins exprimer notre préoccupation du fait de l'absence de résultats concrets, après les huitième et neuvième séries de négociations tenues, respectivement, à Genève et à Vienne en décembre et janvier derniers. Nous considérons qu'il est nécessaire que les parties impliquées travaillent de manière constructive à l'élaboration du mandat d'une commission constitutionnelle, à son cadre de référence, aux critères de sélection et aux autres questions connexes. Dans cet ordre d'idées, nous soulignons tout particulièrement les efforts faits par M. De Mistura pour rendre opérationnelle, dès que possible, la commission constitutionnelle convenue à Sotchi. Nous soulignons également qu'il importe que les initiatives telles que celle de Sotchi viennent toujours

en complément du processus des pourparlers de Genève, comme l'a signalé aujourd'hui M. De Mistura.

Deuxièmement, il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes du conflit. À cette fin, la solution du conflit doit être globale et permettre que, à l'avenir, la présence de l'État soit établie dans toutes les zones du pays, afin de garantir la sécurité, de protéger les droits de l'homme et de promouvoir le développement durable pour toute la population syrienne. Il est également nécessaire de promouvoir une plus grande participation des femmes et des jeunes et de renforcer les organisations de la société civile, en particulier dans le processus d'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Sans aucun doute, c'est aux Syriens eux-mêmes qu'il incombe principalement de parvenir à une solution au problème, mais la communauté internationale et le Conseil de sécurité ont la responsabilité morale de mettre fin à cette tragédie, et nous devons donc être unis et donner à M. De Mistura notre appui le plus large et le plus actif pour garantir le succès de son action.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé. Je me réjouis de le voir à New York. La Chine salue et continuera d'appuyer les efforts faits de M. De Mistura pour promouvoir le processus politique en Syrie.

Récemment, un élan positif s'est fait jour dans la quête d'une solution politique au problème syrien. Des progrès considérables ont été réalisés à la réunion du Congrès du dialogue national syrien, tenue à Sotchi. La réunion a contribué de manière positive à l'avancement du processus politique en Syrie et a donné un nouvel élan à la reprise des pourparlers de Genève. La Chine félicite la Fédération de Russie et les autres pays concernés des efforts qu'ils ont déployés pour tenir ce dialogue. Nous appuyons l'action de l'Organisation des Nations Unies, qui est la principale instance de médiation pour une solution politique à la question de la Syrie.

Un règlement politique reste la seule façon de progresser sur le dossier syrien. La communauté internationale doit appuyer les pourparlers de paix de Genève afin que des progrès tangibles soient enregistrés à brève échéance, ainsi que le dialogue d'Astana pour consolider régulièrement la dynamique en faveur d'un cessez-le-feu en Syrie, afin de ramener ainsi toutes les parties syriennes à la table de négociations, au moyen d'une démarche conduite par les Syriens et prise en main par eux en vue de parvenir à une solution acceptable pour toutes

les parties – une solution qui prenne en compte toutes les préoccupations. Pendant ce processus, la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être défendues et respectées.

La lutte contre le terrorisme est un aspect important de la recherche d'une solution au problème syrien. La communauté internationale doit intensifier ses efforts de lutte contre le terrorisme grâce à la collaboration, défendre des normes uniformes et combattre avec détermination toutes les organisations terroristes désignées en tant que telles par le Conseil de sécurité.

La Chine s'est efforcée de jouer un rôle positif et constructif en soutenant la quête d'une solution politique à ce problème.

L'Envoyé spécial de la Chine pour la Syrie, M. Xie Xiaoyan, a participé à la dernière série de pourparlers de Genève, dans le cadre du congrès pour le dialogue national syrien à Sotchi, où il s'est longuement entretenu avec toutes les parties en vue de promouvoir la réconciliation et de faciliter le dialogue.

Des troubles ont éclaté récemment dans de nombreuses régions de Syrie, ce dont la Chine se préoccupe gravement. La Chine suit avec attention la situation humanitaire et la question des réfugiés en Syrie. Nous sommes prêts à continuer de fournir une assistance dans toute la mesure du possible. Nous nous tenons prêts à travailler avec la communauté internationale pour promouvoir un règlement rapide, global, juste et approprié de la question syrienne.

M. Tanoh-Boutchoué (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire voudrait remercier M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général, pour la qualité de son exposé sur l'évolution du processus politique en Syrie. La situation, il faut le reconnaître, devient de plus en plus alarmante et préoccupante, aux plans militaire et humanitaire. Ma délégation félicite également l'Envoyé spécial pour les efforts qu'il ne cesse de déployer dans le cadre du dialogue politique entre les parties syriennes, afin de trouver une solution durable à la longue crise que traverse ce pays.

La Côte d'Ivoire se réjouit de la tenue des pourparlers de paix intersyriens, les 25 et 26 janvier à Vienne, dans le cadre du dialogue politique du processus de Genève. De même, elle encourage les différentes initiatives entreprises, notamment à Sotchi, en Russie, en vue de l'apaisement et de la résolution définitive de la crise en Syrie, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015).

Ma délégation déplore le fait qu'en dépit de la volonté affichée des différents acteurs, les dernières actions initiées dans le cadre du dialogue politique entre les parties syriennes n'aient conduit à aucune avancée majeure sur le terrain. Bien au contraire, nous assistons depuis quelque temps à une escalade militaire et à une recrudescence de la violence qui risquent, si l'on n'y prend garde, de conduire à une extension du conflit au-delà de ses limites actuelles.

Ma délégation voudrait donc en appeler à un cessez-le-feu et à une désescalade immédiate du conflit en Syrie, au risque d'assister à une catastrophe humanitaire de plus grande ampleur. Elle remercie, une fois de plus, les Nations Unies pour leurs constants efforts en faveur de la protection et de l'assistance humanitaire des populations syriennes assiégées.

Ma délégation voudrait en particulier apporter son soutien au projet de résolution initié par le Koweït et la Suède visant à obtenir un cessez-le-feu de 30 jours en Syrie, qui permettrait la livraison urgente d'une aide humanitaire aux populations en détresse. Elle appelle les membres du Conseil de sécurité, devant cette situation dramatique que connaît la Syrie, à faire preuve de flexibilité en vue de parvenir au compromis qui permettra l'acheminement, en toute sécurité, de l'aide humanitaire afin de soulager la souffrance des populations syriennes.

En vue d'éviter que la situation humanitaire ne se détériore davantage, mon pays exhorte les parties au conflit à œuvrer de concert, en vue d'une solution politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015), seul moyen de mettre fin à la violence et au drame vécu par le peuple syrien.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation tient à remercier M. Staffan de Mistura de son exposé. Nous savons à quel point ses responsabilités sont complexes et nous tenons à lui réitérer une fois de plus notre plein appui à ses travaux.

Depuis que la Bolivie a entamé son mandat de membre élu au Conseil de sécurité, elle a naturellement manifesté son appui aux diverses réunions qui se sont tenues dans différents contextes et à différents niveaux. Chacune de ces réunions a, en son temps, entraîné la création de zones de désescalade, permis une cessation des hostilités et facilité l'accès humanitaire. L'effort déployé à Astana, par exemple, les réunions tenues dans le cadre des formules de Moscou et du Caire, ou celles qui ont eu lieu à Riyad, ou les accords concernant les zones

de désescalade finalisés entre la Jordanie, les États-Unis et la Russie, ou entre la Russie, l'Iran et la Turquie, en étaient la manifestation.

Notre principale préoccupation concerne toujours, bien sûr, la nécessité urgente de faire avancer le processus politique qui permettrait de régler le conflit en Syrie, afin que la population puisse retrouver la paix. Nous pensons qu'une étape importante a été franchie. Ma délégation tient à mettre l'accent sur les engagements pris lors du congrès pour le dialogue national syrien, qui s'est tenu à Sotchi le 30 janvier, d'autant que ces derniers s'attachent à consolider le processus politique mené sous les auspices de l'ONU dans le cadre de la résolution 2254 (2016), en particulier à travers la rédaction, par un comité constitutionnel, d'une nouvelle constitution. Nous saluons les efforts de la Fédération de Russie dans ce contexte.

Par ailleurs, nous mettons en avant les principes convenus lors dudit congrès pour consolider le processus politique, principes qui sont directement liés à l'engagement des parties à respecter l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie dans le cadre de son droit à choisir son propre système politique, économique et social sans pression ni ingérence extérieure, ainsi que son droit à unifier ses forces armées afin de défendre et garantir l'état de droit et le respect des droits de sa population et de lutter contre la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme.

Une preuve claire de la volonté d'encourager ce processus est la mise en place du comité constitutionnel, composé d'une délégation du Gouvernement syrien et d'une délégation diverse de l'opposition, au sein de laquelle sont largement représentés la société civile, les femmes et les chefs tribaux, ethniques et religieux, qui, ensemble, incarnent sans exclusive les secteurs majoritaires de la société syrienne, comité qui est chargé de débattre de la rédaction d'une réforme constitutionnelle. Nous insistons sur le fait que cet accord prévoit pour partie que le mandat, les fonctions, les pouvoirs, les règles de procédure et les critères de sélection des membres du comité constitutionnel doivent être fixés par le biais des pourparlers dirigés par l'ONU à Genève.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une étape importante dans le processus politique et l'issue des réunions qui se sont tenues aussi bien à Vienne qu'à Sotchi nous confortent dans cette opinion. Toutefois, nous regrettons que la situation critique que connaît toujours le peuple syrien, avec l'escalade récente des tensions ces dernières semaines, prouve qu'un long chemin reste encore

à parcourir. À cet égard, nous faisons écho aux paroles du Secrétaire général lorsqu'il déclare : « N'oublions jamais que les progrès sur la voie d'un accord politique doivent s'accompagner de progrès sur le terrain. »

Le Conseil de sécurité est désormais confronté au défi suivant : il doit, d'urgence, appeler les parties concernées à unir leurs efforts et à profiter de la dynamique insufflée par le processus politique pour promouvoir des scénarios de dialogue et de consensus qui permettent de trouver un terrain d'entente afin de réduire la violence et de faciliter l'accès humanitaire ô combien nécessaire actuellement. Dans ce but, la volonté des parties est indispensable pour trouver une sortie à ce conflit qui, comme nous le savons tous, dure depuis plus de sept ans.

Enfin, nous réaffirmons que la seule possibilité de régler ce conflit passe par un processus politique sans exclusive, négocié et concerté, dirigé par et pour le peuple syrien, qui permette à tous les acteurs de parvenir à un règlement pacifique.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : L'Article 2 de la Charte des Nations Unies dispose, dans ses paragraphes 1, 4 et 7, que l'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres; que les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État; et qu'aucune disposition de la Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État. En outre, l'ensemble des 29 résolutions que le Conseil a adoptées sur la Syrie réaffirment toutes le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, ainsi que les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous sommes – et avec nous, tous les pays du monde qui croient encore dans les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies – en droit de nous demander aujourd'hui ce qu'a fait le Conseil pour garantir le respect de ces buts et principes établis avec sagesse par les pères fondateurs aux fins de l'instauration de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde après les indicibles souffrances infligées par le

fléau de la guerre. Nous savons bien en Syrie que notre pays n'est pas le premier à être victime de la violation, par certains membres du Conseil de sécurité, des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international. Mais si la Syrie souffre aujourd'hui, c'est parce qu'on a fermé les yeux sur toutes les autres violations commises au cours des décennies écoulées. Qu'a fait le Conseil lorsque certains États Membres ont foulé au pied les dispositions de la Charte à peine celle-ci rédigée, en privant le peuple palestinien de son droit de créer son État indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale? Qu'a fait le Conseil lorsque ces mêmes États ont foulé au pied les dispositions de la Charte et envahi l'Iraq? Qu'a fait le Conseil lorsque ces États, toujours eux, ont fait fi des dispositions de la Charte et détruit la Libye? Qu'a fait le Conseil lorsqu'ils ont ignoré les dispositions de la Charte et alimenté le terrorisme international, qu'ils ont transformé en « mouvement jihadiste »? Qu'a fait le Conseil lorsque ces États ont fait fi des dispositions de la Charte et se sont ingérés dans les affaires intérieures d'États Membres et pillé leurs ressources, comme c'est le cas pour de nombreux pays africains?

L'animosité de certains membres du Conseil à l'égard de mon pays s'explique par le fait qu'ils ont en toute arrogance fait primer le principe de la force sur l'état de droit et foulé au pied les buts et principes consacrés par la Charte, sans que personne ne fasse entendre sa voix pour demander sérieusement des comptes à tous ceux qui optent pour la loi de la jungle, au détriment du droit.

Je voudrais évoquer brièvement les souffrances indicibles infligées à mon pays pendant sept ans du fait de la guerre terroriste mondiale qui nous a été imposée, le plus souvent dans l'indifférence et le mutisme de certains et, parfois, avec la complicité et la machination d'autres. Plusieurs membres influents du Conseil, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France notamment, ont mis toute leur énergie à détruire mon pays, la Syrie, et son peuple, afin de régler de vieux comptes avec lui. Ces États ont manipulé les principes inscrits dans la Charte et violé ses dispositions pour réaliser leurs desseins interventionnistes particuliers, au prix du sang et de l'avenir des Syriens. Ils ont mobilisé leur machine médiatique et, hélas, certains fonctionnaires de l'ONU, pour déformer la réalité et mentir à l'opinion publique sur la situation humanitaire des civils sur place, qui est le résultat des pratiques des groupes armés terroristes. Ces derniers ont, au cours des sept dernières années, systématiquement utilisé les civils comme boucliers

humains dans les régions où ils opèrent, pris d'assaut les hôpitaux et les écoles qu'ils ont transformés en centres militaires et lieux de captivité des personnes enlevées, et bombardé de façon aveugle les zones civiles. Ces 20 derniers jours, 1 000 roquettes sont tombées sur la seule ville de Damas – 1 000 roquettes!

Ces États ont foulé au pied les principes inscrits dans la Charte et violé ses dispositions lorsqu'ils ont ordonné à leurs relais dans la région de consacrer tous leurs moyens matériels et médiatiques pour appuyer les groupes terroristes armés. Ces derniers ont répondu en édictant des fatwas takfiristes et wahhabites autorisant à faire couler le sang des Syriens, en ouvrant leurs frontières pour faciliter l'afflux en Syrie de dizaines de milliers de terroristes mercenaires en provenance d'une centaine d'États Membres de l'ONU, en créant des centres d'entraînement pour terroristes dans les pays voisins de la Syrie, et en faisant passer ces terroristes pour une opposition syrienne modérée. Tous ces terroristes mercenaires qui sont entrés en Syrie en provenance de cette centaine d'États Membres seraient donc l'opposition modérée. Ma foi, on les aura modifiés génétiquement pour qu'ils deviennent Syriens.

Mon collègue vient de m'informer que l'interprète a parlé de 20 roquettes tombées sur Damas. Non, je répète, il s'agit bien de 1 000 roquettes et missiles, 1 000.

Je ne divulgue aucun secret en disant que cet appui aux terroristes a coûté à ces États 137 milliards de dollars. C'est l'ancien Premier Ministre qatarien qui a donné ce montant. Je ne divulgue aucun secret en disant que l'ancien Ambassadeur des États-Unis à Damas a indiqué que son pays a dépensé 12 milliards de dollars en quatre ans – de 2014 à 2017 – afin de provoquer un changement de régime en Syrie. Le régime syrien ne plaît pas aux blancs-becs qui se succèdent à Washington. Ils veulent changer les régimes à Bagdad, en Libye, en Syrie, au Venezuela, en Iran. Où est donc passé le droit? Les documents rendus publics par Wikileaks ont dévoilé les politiques des gouvernements successifs des États-Unis hostiles à mon pays depuis l'invasion américano-britannique de l'Iraq. Ces États ont foulé au pied les buts et principes énoncés dans la Charte et violé ses dispositions lorsqu'ils ont fourni des armes aux groupes terroristes et leur ont permis de se procurer des produits chimiques toxiques qu'ils ont utilisés contre des civils innocents. Ils ont ensuite essayé de fourvoyer l'opinion au sujet des lieux où des incidents ont été signalés, présentant des informations fabriquées de toutes pièces et

des faux témoignages à un mécanisme d'enquête dont la crédibilité et l'impartialité sont suspectes, dans le but de pouvoir accuser le Gouvernement syrien.

J'ai ici un dossier qui contient 136 lettres adressées par le Gouvernement syrien au Président du Conseil pour lui communiquer des informations de la plus haute importance concernant l'acheminement depuis l'étranger de substances chimiques par les terroristes en vue de leur utilisation en Syrie. Et ces substances, elles ont effectivement été utilisées. Il y a 136 lettres, distribuées en tant que documents officiels, rien que sur la question de l'emploi de produits chimiques. Tous les membres du Conseil en ont reçu une copie, mais personne n'en a tenu compte, à part les rares qui se préoccupent vraiment de la question.

Un des plus importants magazines politiques américains, *Newsweek*, a publié le 8 février dernier un article signé par le journaliste Ian Wilkie et intitulé « Mattis reconnaît désormais qu'il n'existe aucune preuve qu'Assad a utilisé du gaz toxique contre son peuple ». Le Secrétaire d'État à la défense des États-Unis admet dans cet article qu'il n'existe aucune preuve que le Gouvernement syrien a utilisé du gaz toxique contre sa population, ni à Khan Cheïkhoun ni dans la Ghouta, en 2013. C'est le Secrétaire d'État américain à la défense qui parle. Hier, la Ministre française de la défense, M^{me} Florence Parly, emboîtant le pas à son homologue américain, a elle aussi déclaré que la France ne possédait pas de preuve matérielle que le Gouvernement syrien a utilisé du chlore. Toutefois, les propos de la Ministre française n'ont pas empêché son Président de menacer de lancer une agression contre mon pays, comme l'avait fait l'ancienne Administration des États-Unis. Ces pays ont manipulé les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et violé ses dispositions, lorsqu'ils ont tenté de légitimer les attaques récurrentes perpétrées par les forces de ce que l'on appelle la Coalition internationale, sous l'égide des États-Unis. La dernière attaque en date est celle menée, le 8 février, par cette coalition illégitime contre les forces populaires syriennes qui se battaient contre Daech au nord-est de Deïr el-Zor. Cette zone, qui couvre une superficie de 30 kilomètres de large et de 65 kilomètres de long et dans laquelle les forces populaires syriennes ont lancé une offensive contre Daech, est sous la protection des États-Unis. Après avoir été vaincu par nos forces à Deïr el-Zor et à Albuqmal, Daech a abandonné ces deux villes sous la protection des États-Unis et s'est établi le long de la frontière syro-iraquienne. Lorsque les forces populaires syriennes ont attaqué Daech dans cette région, elles ont été bombardées par les forces

aériennes des États-Unis. Cela démontre encore une fois très clairement la vraie mission de cette coalition et le rôle joué par Washington pour soutenir le groupe terroriste État islamique, tout comme il l'a fait par le passé, lorsque les États-Unis ont pris pour cible des sites de l'Armée arabe syrienne à Jabal Tharda, près de Deïr el-Zor, le 17 septembre 2016, ce qui avait permis à Daech d'avancer et d'occuper des zones de Jabal Tharda.

La Coalition a délibérément détruit 90 % de la ville syrienne de Raqqa et n'a pas honoré son engagement à neutraliser des dizaines de milliers de mines implantées par Daech dans cette ville avant de l'abandonner et de perpétrer des attaques terroristes pour le compte des États-Unis à l'est de l'Euphrate et de la Turquie à l'est d'Afrin. Il est regrettable que dans sa déclaration que j'ai écoutée attentivement, l'Envoyé spécial n'ait fait pas mention de l'occupation de plusieurs régions de mon pays par les États-Unis et la Turquie. Il a dit qu'il y avait un conflit transfrontière à Afrin, mais n'a pas parlé de la présence illégitime de la Turquie dans mon pays ni de l'attaque contre une ville syrienne qui s'appelle Afrin.

Ces États ont manipulé les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et violé ses dispositions, lorsqu'ils ont gardé le silence, tout comme le Département des opérations de maintien de la paix, sur les attaques récurrentes lancées par les forces d'occupation israéliennes contre certaines régions de la République arabe syrienne, dont la dernière en date est l'agression du 10 février, que ma collègue des États-Unis a tenté de justifier en affirmant qu'il s'agissait d'une réponse à un drone iranien survolant le territoire palestinien occupé. Ce n'est pas vrai; il s'agit d'un mensonge qui n'est que pure tromperie. Ce n'est pas la première fois que l'on assiste à une agression israélienne contre la souveraineté de mon pays. Tous les membres du Conseil savent qu'Israël a continué de violer la souveraineté de mon pays jusqu'à ce que l'un de ses avions militaires ait été abattu au-dessus de la Palestine occupée par une roquette syrienne. Israël n'a cessé de violer la souveraineté de mon pays – et je tiens à le rappeler au Conseil et au Département des opérations de maintien de la paix.

Ces États ont manipulé les principes énoncés dans la Charte et violé ses dispositions, lorsqu'ils ont empêché le Conseil d'émettre des déclarations condamnant les attaques terroristes perpétrées par des organisations militaires ainsi que les tirs de plus de 1 000 missiles et mortiers, qui ont dernièrement visé des quartiers résidentiels et des banlieues, des missions diplomatiques, des infrastructures et des églises à Damas et dans

d'autres villes. Ces agressions ont fait des dizaines de morts civils et des centaines de blessés, principalement des femmes et des enfants.

Ces États ont manipulé les principes énoncés dans la Charte et violé ses dispositions, lorsqu'ils ont parlé de ce qu'ils appellent les zones assiégées dans la Ghouta orientale et le Rif-Damas. Ils ont oublié que les habitants de la Ghouta orientale sont assiégés de l'intérieur par des groupes terroristes armés qui opèrent dans cette ville, se servent des civils comme boucliers humains et s'emparent des convois humanitaires pour les détourner au profit de leurs partisans ou pour les vendre à des personnes désespérées à des prix exorbitants, comme cela avait été le cas de l'est d'Alep.

Quand les États-Unis ont décidé unilatéralement et illégitimement d'intervenir militairement dans mon pays, Washington a indiqué que son objectif était de lutter contre le groupe État islamique. Ensuite, il a changé d'avis, disant qu'il se trouvait en Syrie pour établir des bases militaires permanentes afin de préserver la sécurité stratégique des États-Unis et celle de leurs partenaires. Ensuite, il a changé d'avis encore une fois, disant que l'objectif de sa présence en Syrie était de créer des milices armées opposées au Gouvernement syrien et permettre à ces milices d'exploiter les hydrocarbures, les ressources hydriques et autres de la Syrie, ce qui veut dire qu'il veut établir un mini-État. Ensuite, il a encore changé d'avis, indiquant qu'il resterait en Syrie même si Daech était vaincu. Il avait dit la même chose à propos de l'Iraq pour justifier le maintien de ses forces dans ce pays. Il a continué de changer d'avis, disant qu'il ne quitterait la Syrie que si un accord politique était conclu et que la sécurité de ses alliés était garantie. Plus récemment, il a déclaré qu'il était en Syrie pour lutter contre l'Iran, le Hezbollah et la Russie. Il a modifié sa stratégie nucléaire et envisage désormais la possibilité d'employer des armes nucléaires. Demain, il nous dira peut-être qu'il est en Syrie pour lutter contre les Martiens venus de la Voie lactée.

Le Gouvernement syrien salue les efforts déployés par la Fédération de Russie et, en particulier, l'initiative prise par le Président Vladimir Poutine d'accueillir la Conférence du dialogue national syrien à Sotchi, qui a prouvé encore une fois que le processus politique en Syrie ne peut se faire que sous supervision syrienne et sans ingérence étrangère aucune. Les participants à la conférence représentaient tous les secteurs de la société syrienne – politique, social, culturel, économique et autres. Deux documents ont été adoptés à

une majorité écrasante, à savoir une déclaration finale et un document appelant à l'établissement d'une commission constitutionnelle. J'espère vivement que les résultats de Sotchi ne seront pas mal interprétés.

La déclaration finale, qui a été modifiée et approuvée par les participants syriens, a été adoptée à une large majorité par un vote démocratique, conformément aux procédures établies pour la conférence. Elle constitue le pilier du processus politique qui conduira à un dialogue ou à des discussions à l'avenir, sur la base d'une solution entièrement dirigée par les Syriens à condition qu'il n'y ait aucune ingérence étrangère. La déclaration finale représente la base légitime de tout processus politique, et ce, d'autant plus qu'il reflète des principes nationaux qui recueillent une adhésion unanime en Syrie et ne peuvent être remis en question, à savoir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, le droit du peuple syrien à choisir son propre système politique et économique, et le maintien de l'Armée arabe syrienne et des forces armées de la Syrie.

Compte tenu du principe selon lequel c'est au peuple syrien qu'il revient de décider de son avenir et d'adopter la Constitution qui lui convient, les participants au Congrès de dialogue national syrien qui s'est tenu à Sotchi ont adopté une résolution en vue de créer une commission constitutionnelle. La création de cette commission doit donc s'effectuer conformément à la résolution adoptée par les Syriens, qui définit ses prérogatives. Les participants au Congrès n'ont accordé aucun droit de tutelle ni aucune autorité à M. De Mistura concernant la création de cette commission. Nous, Syriens, sommes attachés à la décision prise par les participants au Congrès. Nous n'aurons aucun contact avec une commission créée par des parties étrangères, et nous ne tiendrons aucun compte des résultats de ses délibérations ou de quoi que ce soit la concernant. La question de la Constitution est une question régalienne.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne reste attaché à un règlement politique qui mettrait fin au bain de sang en Syrie, préserverait l'unité et l'indépendance de mon pays, et garantirait la souveraineté du peuple syrien et son droit à décider de son avenir dans le cadre d'un dialogue entre parties syriennes. Ce principe ferme est mentionné dans toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité au sujet de la crise syrienne.

Pour terminer, je souhaite répondre à ma collègue des États-Unis, qui a appelé à la paix en Syrie et à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), pour laquelle

son pays a voté. Cette résolution appelle à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de mon pays, la Syrie. Si cette résolution approuvée par Washington souligne la nécessité de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de mon pays, que font les forces américaines en Syrie? Les États-Unis d'Amérique ne violent-ils pas cette résolution

pour laquelle leur délégation a voté ici même au Conseil, où elle a été adoptée à l'unanimité?

Le Président (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.